

Obligations de vigilance des acheteurs publics et principes fondamentaux de la commande publique : la clause d'interprétariat, un exemple de conciliation ?

Invitation « Petits déjeuners / débat » Cabinet AdDen et Association des étudiants du Master 2 Contentieux Publics « ABJCP » – 15 mars 2018

Le « petit déjeuner / débat » est un cycle de conférences à l'attention des professionnels permettant d'échanger sur des sujets d'actualité autour d'une rencontre conviviale au sein des locaux de l'Université de Bordeaux.

Le jeudi 15 mars 2018, le Cabinet AdDen et l'Association des étudiants du Master 2 Contentieux Publics « ABJCP » consacrent le prochain « Petit déjeuner / débat » aux clauses d'interprétariat dans le cadre des marchés publics.

A cette occasion, seront abordées les dernières actualités jurisprudentielles en matière de clauses d'interprétariat, parfois appelées clauses « Molière » : Quelle est la définition des clauses d'interprétariat ? Quel est leur objectif ? Quelle est la position des juridictions administratives sur ces clauses ? Dans quelles conditions peuvent-elles être régulières ? Ces questions seront analysées sous le prisme des principes fondamentaux de la commande et des obligations de vigilance des acheteurs publics.

Nous vous convions à ce petit déjeuner pour aborder ensemble le thème précédemment exposé :

Date et horaire :

Jeudi 15 mars 2018

8h30-9h00 : accueil et petit-déjeuner (salle 1J)

9h00-10h30 : débat (Salle 1J)

Lieu :

Université de Bordeaux

Pôle Juridique et Judiciaire

Salle 1J

Place Pey Berland - Bordeaux

Animé par : **Jean-Baptiste Vila**, *Maître de conférences, Université de Bordeaux* et **Mimose Gravier**, *Association des étudiants du Master 2 Contentieux Publics « ABJCP » de l'Université de Bordeaux*

Intervenants :

- ▶ **Laurent Givord**, avocat - associé, *AdDen Nouvelle-Aquitaine*
- ▶ **Nicolas Nahmias**, avocat - associé, *AdDen avocats*

ATTENTION : nombre de places limité (réponse le lundi 12 mars 2018 au plus tard)

Merci de confirmer votre présence par mail en nous retournant le formulaire ci-après à

Paola Neto par mail à paola.neto@adden.fr

Je serai présent jeudi 15 mars 2018 de 08h30 à 10h30

OUI

NON

ENTREPRISE / ORGANISATION.....

NOM PRENOM

FONCTION

EMAIL TELEPHONE

ADRESSE.....

CODE POSTAL..... VILLE.....
